



attac

Le Courriel d'information

n°128 – Vendredi 21 avril 2000.

ACTION TOBIN

Dans ce numéro

- 1- Tobin : les élus agissent
- 2- Le Nasdaq s'effondre. Investissez dans le CRAC 40 !
- 3- Consulta social
- 4- Des milliers de manifestants
- 5- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

Tobin : les élus agissent. Le groupe ATTAC à l'Assemblée nationale est à l'origine d'une nouvelle pétition (après l'Appel mondial des parlementaires) ouverte aux élus. « Je soutiens que la présidence française de l'Union européenne examine » la taxe Tobin.

Le Nasdaq s'effondre. Investissez dans le CRAC 40. Irrévéréncieux et pacifique, festif, pertinent le « Réveil du 1^{er} mai » réunira devant la Bourse de Paris des groupes locaux d'ATTAC et d'autres organisations. Ne le manquez pas il n'a lieu qu'une fois par an...

Consulta social. En Espagne le mois dernier une initiative originale a eu lieu dont nous avons déjà parlé mais dont voici les résultats. L'organisation RCADE avait en effet mis en place un référendum national sur l'annulation de la dette.

Des milliers de manifestants. Le point de vue sur les manifestations de Washington par l'un des participants...

Tobin : les élus agissent

Le comité ATTAC de l'Assemblée nationale a relancé, auprès des parlementaires (Sénat, Assemblée nationale et Parlement européen), une pétition pour que la taxe Tobin soit proposée à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne.

Cette pétition est un succès puisqu'elle recueille à ce jour 109 signatures. Merci de donner un écho à cette initiative car la présidence française nous paraît un enjeu TRES IMPORTANT.

Paris, le 17 avril 2000
Jean-Claude LEFORT groupe-assemblee-nationale@attac.org

PETITION du comité ATTAC de l'Assemblée Nationale

JE SOUTIENS la proposition que la présidence française de l'Union européenne examine et propose l'institution d'une taxe spécifique sur les opérations de changes des monnaies, afin de

lutter contre les mouvements de capitaux spéculatifs.

Liste des signataires (au 17 avril 2000)

Sylviane AINARDI (Députée européenne, PC, GUE) - Sylvie ANDRIEUX (Députée, PS) - André ASCHIERI (Député, Verts) - François ASENSI (Député, PC) - Marie-Hélène AUBERT (Députée, Verts) - Jean-Paul BACQUET (Député, PS) - Gérard BAPT (Député, PS) - Jean-Claude BEAUCHAUD (Député, PS) - Marie-Claude BEAUDEAU (Sénatrice, PC) - Yvette BENAYOUN-NAKACHE (Députée, PS) - Henri BERTHOLET (Député, PS) - Jean-Louis BIANCO (Député, PS) - Gilbert BIESSY (Député, PC) - Claude BILLARD (Député, PC) - Bernard BIRSINGER (Député, PC) - Jean-Marie BOCKEL (Député, PS) - Yasmine BOUDJENAH (Députée européenne, PC, GUE) - Jean-Claude BOULARD (Député, PS) - Christian BOURQUIN (Député, PS) - Jean-Pierre BRARD (Député, app. PC) - Robert BRET (Sénateur, PC) - François BROTTES (Député, PS) - Pierre CARASSUS (Député, RCV) - Odette CASANOVA (Députée, PS) - Gérard CAUDRON (Député européen, PSE) - Monique CERISIER BEN GUIBA



attac

(Sénatrice, PS) - Michel CHARZAT (Député, PS) - Alain CLARY (Député, PC) - Yves COCHET (Député, Verts) - Jean-Claude DANIEL (Député, app. PS) - Camille DARSIERES (Député, app. PS) - Philippe DECAUDIN (Député, PS) - Jean DELOBEL (Député, PS) - Jacques DESALLANGRE (Député, RCV) - Paul DHAILLE (Député, PS) - Marc DOLEZ (Député, PS) - François DOSE (Député, PS) - Julien DRAY (Député, PS) - Hélène FLAUTRE (Députée européenne, PS) - Jacques FLEURY (Député, PS) - Jacques FLOCH (Député, PS) - Pierre FORGUES (Député, PS) - Jean-Louis FOUSSERET (Député, PS) - Geneviève FRAISSE (Députée européenne, GUE) - Jean-Claude FRUTEAU (Député européen, PS) - Robert GAIA (Député, PS) - Yann GALUT (Député, PS) - Roland GARRIGUES (Député, PS) - Pierre GOLDBERG (Député, PC) - Michel GREGOIRE (Député, PS) - Jacques GUYARD (Député, PS) - Adeline HAZAN (Députée européenne, PSE) - Marie-Anne ISLER-BEGUIN (Députée européenne, Verts) - Muguette JACQUAINT (Députée, PC) - Janine JAMBU (Députée, PC) - Armand JUNG (Député, PS) - Bertrand KERN (Député, PS) - Alain KRIVINE (Député européen, LCR, GUE) - Jérôme LAMBERT (Député, PS) - François LAMY (Député, PS) - Jean-Yves LE DEAULT (Député, PS) - Claudine LEDOUX (Députée, PS) - Pierre LEFEBVRE (Sénateur, PC) - Jean-Claude LEFORT (Député, PC) - Patrick LEROY (Député, PC) - François LIBERTI (Député, PC) - Marie-Noëlle LIENEMANN (Député européenne PSE) - Alain LIPIETZ (Député européen, Verts) - Hélène LUC (Sénatrice, PC, Présidente du groupe CRC) - Noël MAMERE (Député, Verts) - René MANGIN (Député, PS) - Jean-Michel MARCHAND (Député, Verts) - Gilberte MARIN-MOSKOVITZ (Députée, MDC) - Didier MATHUS (Député, PS) - Gilbert MITTERRAND (Député, PS) - Gabriel MONTCHARMONT (Député, PS) - Ernest MOUTOUSSAMY (Député, app. PC) - Sami NAIR (Député européen, MDC) - Alain NERI (Député, PS) - Gérard ONESTA (Vice-Président du Parlement européen, Verts) - Bernard OUTIN (Député, PC) - Daniel PAUL (Député, PC) - Vincent PEILLON (Député, PS) - Germinal PEIRO (Député, PS) - Jean-Claude PEREZ (Député, PS) - Geneviève PERRIN-GAILLARD (Députée, PS) - Jean-Claude PEYRONNET (Sénateur, PS) - Yves PIETRASANTA (Député européen, Verts) - Jean PONTIER (Député, RCV) - Gisèle PRINTZ (Sénatrice, PS) - Jacques REBILLARD (Député, RCV) - Yvan RENAR (Sénateur, PC) - Marie-Line REYNAUD (Députée, PS) - Jean RIGAL (Député, RCV) - Michèle RIVASI (Députée, app. PS) - Chantal ROBIN-RODRIGO (Députée, PRG) - Didier-Claude ROD (Député européen, Verts) - Martine ROURE (Députée européenne, PS) - Claude SAUNIER (Sénateur, PS) - Bernard SEUX

(Député, PS) - Fodé SYLLA (Député européen, GUE) - Michel TAMAYA (Député, PS) - Roseline VACHETTA (Député européenne, LCR, GUE) - André VALLINI (Député, PS) - Michel VAXES (Député, PC) - Emile VERNAUDON (Député, RCV) - Alain VIDALIES (Député, PS) - Henri WEBER (Sénateur, PS) - Francis WURTZ (Député européen, PC, Président du groupe GUE)

Dans le Courriel n°126 nous vous parlions de l'appel mondial des parlementaires en faveur de la Taxe Tobin. Cette autre initiative à l'instigation des comités ATTAC Assemblée nationale et ATTAC Parlement européen, est une autre pétition à caractère international cette fois-ci. Les deux actions se complètent et se répondent.

Que faire ? Vérifiez que votre député(e) a bien signé les deux pétitions.

Si ce n'est pas le cas, bien entendu sollicitez de lui ou d'elle qu'il ou elle le fasse. Si vous êtes citoyen(ne) ailleurs qu'en France, que cela ne vous arrête pas : l'appel mondial est tout à fait indiqué. Voir <http://tobintaxcall.free.fr> pour obtenir la liste des signataires de l'appel mondial.

Lors de ces contacts, on vous pose une question sur la collecte et la redistribution de la Taxe Tobin ?

Invitez le ou la à participer à la mise au point d'un document de propositions en les faisant répondre au questionnaire établi par le Conseil scientifique (il existe en anglais, espagnol et français)

<http://attac.org/fra/asso/doc/doc14.htm>

Le Nasdaq s'effondre. Investissez dans le CRAC 40 !

Comme chaque année depuis quatre ans, vous êtes conviés à participer à un " rassemblement festif et politique, sans violence, sans argent et sans organisation dirigeante ". Le réveillon du 1er mai se tiendra LE DIMANCHE 30 AVRIL à partir de 18 heures devant le Palais Brongniart, Place de la Bourse à Paris, et simultanément à Montréal, à Genève et à Limoges. Cet événement annuel sera également répercuté grâce à des initiatives dans près d'une vingtaine de pays, lors de " la journée mondiale d'actions et de carnivals du 1er mai, contre le capitalisme " en Australie, au Canada, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Nouvelle-Zélande, et aux Etats-Unis...



attac

Le crac 40 (collectif pour un réveillon anticapitaliste) qui regroupe l'association Nantes est une fête ! (initiatrice de ce rendez-vous citoyen depuis 1997), un grand nombre de comités locaux d'Attac, et plus d'une quarantaine d'associations partenaires, appellent à se réunir pour les trois objectifs suivants :

1/ Contre la dictature des marchés financiers spéculatifs : un avertissement citoyen, répété chaque année, devant les sièges des bourses de France et d'ailleurs.

2/ Pour la taxe Tobin sur les profits spéculatifs comme mesure préalable : par une promulgation unilatérale de la taxe Tobin par notre gouvernement, sans attendre la réalisation du consensus supranational à construire.

3/ Contre les paradis fiscaux et les pavillons de complaisance : pour la rupture unilatérale par notre gouvernement de toute collaboration économique et politique avec ces derniers.

A Paris, nous souhaitons que le réveillon soit l'occasion de mettre en avant toutes les questions économiques, sociales, et politiques qui nous préoccupent par le biais d'une expo ouverte à tous (et à toutes les idées), et de stands : la responsabilité des multinationales, la spéculation financière, les fonds de pension, la Dette des pays du tiers-Monde, le commerce équitable, le rôle des institutions financières internationales (telles que l'OMC, le FMI, et la Banque Mondiale), la brevetabilité du Vivant, la précarité, la flexibilité, les retraites, l'éducation... Vous êtes vous aussi invités à venir accrocher une pancarte avec une illustration, un slogan, une citation, des chiffres, qui puissent alimenter une réflexion collective à l'occasion du réveillon.

Par ailleurs, un certain nombre d'actions symboliques sont au programme, et notamment LA DECHARGE DU CAPITALISME. Venez nous aider à la remplir : apportez toutes les choses inutiles que vous avez achetées un jour sans savoir pourquoi. Rendez à la société de consommation ses livres d'Alain Minc (non lus), ses disquettes Windows (non piratées), ses Nike (cousues par des gamins), ses téléphones portables (avant la tumeur du cerveau), ses bouteilles de Coca (non bues), ses Figaro économie (pas encore déchirés)...nous comptons sur votre imagination pour cette dénonciation en forme de démonstration du gavage et de l'uniformisation que nous subissons.

Cette soirée sera par ailleurs l'occasion d'accueillir des experts décontractés, des vieux routards du militantisme, des artistes malicieux, des groupes musicaux qui bougent, des humoristes, du théâtre et des animations de rue, de la poésie, du verbe, bref tout ce qui fait la vie et l'esprit d'une fête militante.

Venez avec votre famille, vos amis, apportez vos idées, vos propositions artistiques, et de quoi offrir un verre ou une collation à des inconnus. Rencontrons-nous simplement ce soir-là, et proclamons ensemble que le système libéral est une erreur trop voyante pour que nous ne nous efforcions pas dans les années à venir à la faire disparaître.

Les actionnaires du CRAC 40

Demande de renseignements à : paris11@attac.org (bénévoles, faites vous connaître !)

Site web :

<http://www.local.attac.org/paris11/reveillon.htm>

Consulta social

ESPAGNE : RÉFÉRENDUM SUR L'ANNULATION DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Le 12 mars dernier, jour des élections législatives, et les 17, 18 et 19 mars s'est tenu en ESPAGNE un référendum sur l'annulation de la dette extérieure des pays les plus pauvres de la planète.

Cet événement a été organisé par le RCADE (réseau citoyen pour l'annulation de la dette extérieure), un groupement d'associations diverses mis en place courant 99 et qui réunit plusieurs milliers de personnes.

Trois questions étaient posées aux citoyens espagnols :

1) Etes-vous d'accord pour que le gouvernement espagnol annule, dans sa totalité, la dette extérieure des pays les plus pauvres (¿Está usted a favor de que el gobierno del Estado Español cancele totalmente la deuda externa que mantienen con él los países empobrecidos?)
Nombre de voix 1 047 366 OUI - 22 169 NON - 6 517 NULS
Pourcentage 97.33 % - 2.06 % - 0.61 %

2) Etes-vous d'accord pour que les populations des pays les plus pauvres utilisent le montant annuel de la dette (annulée) pour le développement de leur pays ? (¿Está usted a favor de que el importe del pago anual de la deuda cancelada se destine por la población de los países empobrecidos a su propio desarrollo?)
Nombre de voix 1 054 978 OUI - 11 633 NON - 9 441 NULS
Pourcentage : 98,04 % - 1.08 % - 0.88 %



attac

3) Etes-vous d'accord pour que les tribunaux enquêtent sur l'enrichissement illicite des potentats du Nord et du Sud grâce aux fonds prêtés, et pour que cet argent soit rendu aux peuples auxquels il appartient ? (¿Está usted a favor que los tribunales investiguen el enriquecimiento ilícito que los poderosos del Norte y del Sur vienen realizando de los fondos prestados y que esta cantidad sea devuelta a sus pueblos ?)

Nombre de voix 1 050 568 OUI - 13 457 NON - 12 027 NULS

Pourcentage : 97.63 % - 1,25 % - 1,12 %

Tous les citoyens espagnols à partir de 16 ans, ainsi que les personnes immigrées, avec ou sans papiers, avaient le droit de voter.

Le RCADE a mis en place une organisation extrêmement rigoureuse. Plusieurs semaines avant le référendum, il a lancé dans tout le pays une grande campagne de sensibilisation de la population au moyen de diverses actions, toujours pacifiques : spectacles de rue, accrochage d'immenses calicots sur des monuments historiques, distribution de tracts dans les boîtes aux lettres, etc... . Dans le même temps, il a oeuvré très activement, et non sans difficultés, à la médiatisation de l'événement (articles dans la presse, spots radio, informations par les télévisions locales, etc...) . Il s'est assuré la participation de juristes, ou de personnes reconnues socialement, chargés de veiller à la régularité du vote. Et enfin, il a demandé l'accord des autorités compétentes, c'est-à-dire aux juges qui président les bureaux électoraux -lors des élections, ceux-ci ont un pouvoir total sur la Police locale, nationale, autonome et sur la Garde civile-. Dans certaines villes l'autorisation a été accordée et dans d'autres non. Des refus qui semblaient contraire à la Constitution. En effet, un phénomène curieux a pu être observé, c'est que la Constitution a été interprétée différemment selon les juges, et ainsi la conception même de la démocratie a pu varier d'un lieu à un autre. Et qui plus est, la décision du juge à cette occasion est irrévocable. Les requêtes adressées au médiateur du peuple (Defensor del Pueblo) sont restées lettres mortes car, a-t-il répondu, « il y a beaucoup de week-ends dans l'année pour organiser le référendum autres que celui des élections législatives ».

Le 12 mars, avec ou sans autorisation, des centaines de bénévoles ont donc installé leurs tables de vote à proximité des bureaux de vote officiels. Il n'y a guère qu'à Barcelone et en Aragon que les choses se sont globalement bien

déroulées ; quelques hommes politiques sont même venus voter et dire combien ils trouvaient louable cette initiative. Mais dans la plupart des autres régions d'Espagne, la journée a été émaillée d'incidents de toutes sortes. Les forces de l'ordre sont intervenues (bien que quelques policiers aient voté auparavant, comble du surréalisme !), soit pour demander l'éloignement des tables, soit pour interdire purement et simplement le déroulement de la consultation, avec menaces d'arrestation parfois, soit pour dresser procès-verbal. A Madrid, la Police spéciale anti-manifestants est intervenue dans tous les quartiers et a procédé à une arrestation. Parfois, les urnes ont même été confisquées avec les bulletins de vote à l'intérieur. L'incident le plus grave s'est produit à BURGOS, où un membre du RCADE a été interpellé. Il risque un an d'emprisonnement. Ainsi, 25 ans après la mort du Caudillo, il semble que la démocratie ait des difficultés à prendre racine en certains lieux. Et BURGOS maintient ainsi, fort malheureusement, sa réputation de bastion du franquisme.

Le RCADE étant un mouvement éminemment pacifiste, partout où la Police est intervenue les bénévoles ont retiré les tables de vote, et la consultation a été remise aux 17, 18 et 19 mars. Ces jours-là, l'opération s'est déroulée sans incidents.

Malgré les incidents, 1 079 071 personnes se sont exprimées :

- + 18 ans : 1 037 362
- entre 16 et 17 ans : 25 784
- immigrés : 10 388
- immigrés sans papiers : 5 505
- bulletins nuls : 3 019

Malgré les obstacles et les incidents, on peut dire que ce premier référendum a été un succès. Le RCADE reste mobilisé et travaille en collaboration avec ATTAC-Espagne.

En conclusion, nous citerons une phrase du texte écrit par le groupe de Carthagène : « et en ce mois de mars un air frais a soufflé : pour que l'homme soit au centre de tout et non une monnaie d'échange (...) et pour que dans ce monde globalisé vers lequel nous poussent tous les pouvoirs, les droits humains et le sourire d'un enfant valent au moins autant que l'argent ou qu'un marchandise (...) et nous sommes poussés vers un nouveau monde qui contiendra tous les mondes »

Article écrit par Marie von GOTZEN (adhérente ATTAC-RHONE) en collaboration avec Martín Subira du RCADE <http://www.consultadeuda.org>



attac

Des milliers de manifestants

Des milliers de manifestants dans des protestations joyeuses et sérieuses
Kenny Bruno - Special to Corporate Watch -
April 16, 2000, 10:30pm EST

Dimanche matin, à partir de 6 h, des centaines, puis des milliers de manifestants ont occupé 16 carrefours autour du bâtiment de la Banque Mondiale, dans une tentative d'empêcher la réunion. La police de Washington, en collaboration avec la FBI, a cependant réussi à permettre sa tenue, en faisant entrer une grande partie des délégués dans le bâtiment à l'aube déjà (au moins 4 délégués, dont L. Fabius, n'ont pas réussi à passer).

Les autorités policières avait préparé leur coup, en poursuivant dès samedi matin des activistes bien connus, en fermant le centre des organisateurs, et en arrêtant plus de 600 manifestants qui n'avaient pas leurs « permis de manifester » (ceux-ci auraient été retenus menottés dans des bus pendant des heures, sans nourriture, eau ou accès aux toilettes) .

Il y avait de la tension dans l'air, avec quelques bouffées de violence, toujours en réponse à la provocation policière. Un journaliste a reçu un coup de bâton sur la tête et la police menaçait aussi d'utiliser des gaz lacrymogènes contre les manifestants.

Une marche autorisée a réuni 20.000 personnes selon les organisateurs, 10.000 selon la police. Celle-ci était soutenue par les discours du réalisateur Michael Moore et de Ralph Nader, dénonçant « l'injustice structurelle » de la BM et du FMI, qui permettent « un commerce de grandes firmes qui anéantit l'autonomie et la démocratie locales ».

Les organisateurs des manifestations ont appelé ces protestations « une percée de conscience par rapport à la domination des firmes » et constatent que « les gens s'unissent contre des institutions qui auparavant paraissaient obscures ».

Les médias, considérant cet événement comme une suite des manifestations contre l'OMC à Seattle, ont un peu dévalué le succès des manifestations sur le critère que la réunion du FMI n'a pas été empêchée, mettant peut-être la barre un peu haut. Cependant, ce qui compte est l'impacte du mouvement sur les institutions et les gens qui en sont affectés.

La Banque Mondiale tiendra d'autres réunions, mais le faire en secret sera désormais difficile. « Jusqu'à ce que les voix des gens ordinaires soient entendues par le FMI et la BM, nous continuerons à déranger » disent les manifestants. « Ce mouvement ne sera pas arrêté ».

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». omc.marseille@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Vendredi : SAINT PIERRE – BEAUMONT SUR OISE
- Samedi : PARIS 11
- Dimanche : FIGEAC
- Mardi : VILLEJUIF – LIMOGES – ARCUEIL – ANOUGLEME – ROCHEFORT – MARTIGUES - POITIERS